

Si l'on se reporte aux nombres de cas signalés depuis 1924, l'incidence de la poliomyélite a été très variable et elle est imprévisible, d'une année à l'autre. Le graphique ci-dessous illustre la tendance qui s'est manifestée dans l'incidence de la poliomyélite, ces dernières années. A l'année 1955 correspond le taux le plus faible depuis 1945, mais on ne peut attribuer ce fait à l'administration répandue de vaccin pour la première fois dans toutes les provinces. De tous les cas signalés au Canada durant l'épidémie de 1953, année de pointe depuis la consignation de données nationales, 81 p. 100, ou 7,230 cas, sont survenus dans quatre provinces—Ontario, Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Cette épidémie s'est surtout fait sentir dans la province de Manitoba, puisqu'il s'y est produit un taux d'atteinte de 286.4 pour 100,000 habitants, alors que le taux national n'était que de 60.2 pour 100,000 habitants. En 1954, le taux du Manitoba est tombé à 13.8 pour 100,000 habitants. (Voir aussi: article spécial sur le vaccin antipoliomyélitique, p. 264-266).

